

Délibération 5.04
Réalisation de la section de La Seine à Vélo à Saint-Wandrille-Rançon
Dossier de prise en considération

Intervention d'Alban BRUNEAU

Monsieur Le Président, Chers Collègues,

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'avancée du projet Seine à Vélo. Dispositif qui permet de découvrir notre beau territoire dans un cadre familial, actif et respectueux de l'environnement.

Notre politique d'attractivité du territoire à travers le vélo est une bonne chose et nous devons poursuivre dans ce sens.

Cependant, nous ne devons pas oublier la pratique cycliste du quotidien, celle qui permet de limiter le trafic routier tout en favorisant la bonne santé de nos concitoyens.

Le vélo n'est pas accessible à toutes et à tous que ce soit pour des raisons physiques, mais aussi géographiques, même si nous ne sommes pas dans une région de montagnes, les dénivelés peuvent s'enchaîner sur un petit territoire et décourager même les plus courageux d'entre nous.

Afin de faciliter la pratique cyclable nous pourrions comme cela se fait dans d'autres collectivités, soutenir financièrement l'achat de vélo-électrique pour les citoyens et agents du Département par exemple.